

ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES
FICHE SYNTHÈSE DE PROGRAMME

Titre : Hygiène et salubrité en milieu de soins		
Code : 0229	Duré : 630 heures	
Secteur de formation : Bâtiment et travaux publics (07)		
Sanction des études : AEP (décernée exclusivement par les commissions scolaires)		
Statut : programme accrédité par le Groupe de coordination le : 22-10-2009		
Commission scolaire <u>mandatée</u> : Des Premières-Seigneuries		
Commissions scolaires <u>participantes</u> : De l'Estuaire, Riverside, des Chênes, Chic-Chocs, Service régional de formation professionnelle en Outaouais, Val-des-Cerfs, des Samares, de-la-Jonquière, Marguerite-Bourgeois, de Laval, Marie-Victorin, des Monts-et-Marées, Pierre-Neveu, de Montréal, des Phares, Kamouraska-Rivière-du-Loup, Rouyn-Noranda, de la région de Sherbrooke, la Seigneurie-des-Milles-Iles, Beauce-Etchemin, de St-Hyacinthe, des Hautes-Rivières, de-la-Rivière-du-Nord, Chemin-du-Roy et de l'Énergie, Vallée-des-Tisserands, des Bois-Francis, du Fleuve-et-des-Lacs		
Fonction de travail : Préposée, Préposé en hygiène et salubrité		
<p>Objectifs du programme : Le programme <i>Hygiène et salubrité en milieu de soins</i> prépare à l'exercice du métier de la préposée et du préposé en hygiène et salubrité. Les diplômé(e)s du programme seront en mesure d'exercer leur métier dans les différents établissements du réseau de la santé tels que les centres hospitaliers, les centres d'hébergement et de soins de longue durée, les centres locaux de services communautaires, les résidences pour personnes âgées (privées ou conventionnées), les cliniques médicales, les cliniques médicales spécialisées, les centres de réadaptation, les maisons de soins palliatifs et les centres psychiatriques. Les cliniques dentaires, les centres de santé, les centres sportifs et les garderies sont aussi des lieux de travail possibles.</p> <p>Ces personnes sont affectées au nettoyage, à la désinfection et au maintien de la propreté dans tout l'établissement. Entre autres, elles veillent au nettoyage et à la désinfection des unités de soins à la clientèle, des aires publiques intérieures et extérieures, des lieux spécialisés comme : pharmacies, blocs opératoires, laboratoires, cabinets de cliniques externes, morgues, salles d'examens, unités de soins spécialisées et les cliniques dentaires. Les travaux s'effectuent pour de l'entretien journalier ou périodique.</p>		
Conditions d'admission :		
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir obtenu au moins les unités de 3^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique; <li style="padding-left: 20px;">ou - Avoir obtenu une attestation d'équivalence pour ce niveau de scolarité (AENS); <li style="padding-left: 20px;">ou - Avoir réussi le test de développement général avec ou sans préalable spécifique (TDG) et avoir 18 ans ou plus. 		
CONTENU DU PROGRAMME		
Code	Nom de la compétence	Heures
02291	Situation au regard du métier et de la démarche de formation	15
02292	Intervention de façon sécuritaire en établissement de santé	60
02293	Application des techniques de nettoyage et de désinfection	105
02294	Prévention des infections et la contamination	60
02295	Communication en milieu de travail	45
02296	Entretien des unités de soins	90
02297	Entretien des aires publiques intérieures et extérieures	60
02298	Entretien des lieux spécialisés	75
02299	Utilisation des moyens de recherche d'emploi	15
02300	Intégration au milieu de travail	105